

Transfert de responsabilité et Matrices 3D-Secure

- [Authentification 3DS et transfert de responsabilité](#)
- [Matrice : Transfert de responsabilité lié au 3DSV1 et 3DSV2](#)
- [Matrice : Transfert de responsabilité & Frictionless](#)

Authentification 3DS et transfert de responsabilité



L'utilisation de l'**authentification 3D Secure** permet de **protéger le marchand contre le motif d'impayés "contestation du porteur"**.

On parle de "**transfert de responsabilité**" lorsque la **responsabilité des impayés** pour fraude (cartes volées ou falsifiées) est **transférée** du marchand **vers la banque émettrice de la carte** (la banque du client final) utilisée pour le paiement.

Tous les marchands Axepta sont enregistrés au programme 3D-Secure. Cette opération est réalisée par la plateforme Axepta Online lors de la création du MID.



L'enrôlement du marchand au programme 3D Secure ne protège pas contre **tous** les motifs d'impayés et de fraude.

La protection liée à l'authentification 3D Secure ne s'applique pas :

- aux paiements MOTO ou saisis manuellement sur le BO par le marchand
- aux paiements récurrents ou échéances d'un paiement en plusieurs fois (hors 1ère transaction)
- aux paiements réalisés par Batch

Matrice : Transfert de responsabilité lié au 3DSV1 et 3DSV2

Le tableau ci-dessous indique les cas où le marchand bénéficie du transfert de responsabilité :

TRANSFERT DE RESPONSABILITE VERS LA BANQUE EMETTRICE							
Réseau	Type de carte	Résultat de l'authentification 3DS					
		3D SUCCESS*	3D ATTEMPT		3D NOT ENROLLED	3D ERROR	3D FAILURE
			Avec Cryptogramme	Sans cryptogramme			
CB	Tous	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON
VISA	Tous	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON
MASTERCARD	Tous	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON
TOUS	Pré-payés	NON	NON	NON	NON	NON	NON

**Dans le cas d'une demande d'authentification forte sans demande de frictionless ou d'exemption. cf. Le tableau "Transfert de responsabilité & Frictionless" ci dessous*

Lors de la consultation des paiements dans le Back-Office Axepta, les données suivantes permettent d'identifier le résultat de l'authentification :

Champ dans le BO	Type de carte	Résultat de l'authentification 3DS
------------------	---------------	------------------------------------

		3D SUCCESS	3D ATTEMPT		3D NOT ENROLLED	3D ERROR	3D FAILURE
			Avec Cryptogramme	Sans cryptogramme			
Transaction Status	Toutes cartes	Y	A	A	-	N	U
ECI	Visa ou CB (co-badgée Visa)	05	06	-	07	07	07
	Mastercard ou CB (co-badgée Mastercard)	02	01	-	00	00	00

Matrice : Transfert de responsabilité & Frictionless

Lors d'une transaction soumise à authentification forte (3DS), le marchand peut choisir une préférence pour le type d'authentification qu'il souhaite effectuer.

Pour cela, le marchand ajoute à sa requête de paiement l'objet JSON [threeDSPolicy EN](#) qui permettra de :

- Forcer une authentification
- Demander une authentification passive (frictionless)
- Demander une exemption



Important : Le choix final de l'authentification est effectué par la banque émettrice (la banque du porteur du carte - le client final).

En cas de 3DS Success, le transfert de responsabilité dépend de la marque de la carte utilisée pour le paiement et d'une éventuelle demande du marchand (frictionless, exemption...) :

TRANSFERT DE RESPONSABILITE VERS LA BANQUE EMETTRICE - EN FONCTION DE LA DEMANDE DU MARCHAND						
Demande du marchand - Valeur pour "challengePreference"	Challenge Indicator	Méthode d'authentification (DS/ACS)	CB	Mastercard (ECI = 05)	Visa (ECI = 02)	American Express
No preference	01	Frictionless* / Challenge	Banque émettrice			
No challenge	02	Frictionless*	Marchand	Banque émettrice		
		Challenge	Banque émettrice			
Request challenge	03	Frictionless* / Challenge	Banque émettrice			
Challenge Requested (mandate)	04	Challenge	Banque émettrice			
Demande d'exemption TRA acquérir	05	Frictionless*	Marchand			N.A.
		Challenge	Banque émettrice			N.A.
Demande d'exemption Petit montant	02	Frictionless*	Marchand	Banque émettrice		N.A.
		Challenge	Émetteur			N.A.

* Frictionless ou Frictionless délégation